

AIDES DIRECTES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS 2026

LETTRE D'ENGAGEMENT DU PORTEUR DE PROJET/CHEF D'ENTREPRISE/REPRENEUR D'ENTREPRISE

Je soussigné..... Représentant légal de l'entreprise..... sollicite une subvention à la Communauté de Communes du Ternois dans le cadre de l'aide au soutien aux entreprises.

L'entreprise s'engage :

A réaliser complètement les opérations au cours de l'année 2026. En cas de modification du projet initial, j'informerais le Service Développement Économique dans les plus brefs délais avec la communication des éléments. Si le projet était abandonné, j'en informerais aussitôt le Service Développement Économique.

- L'entreprise s'engage à utiliser et à ne pas procéder à la cession de biens subventionnés pendant une durée de 2 ans, sinon l'entreprise sera contrainte de reverser la totalité de l'aide perçue.

- En cas de fermeture ou de changement de siège sociale de l'entreprise en dehors du territoire du Ternois dans les 2 ans suivant l'ouverture de l'activité, l'aide attribuée sera reversée dans sa totalité.

- Obligation de communiquer sur tous les supports de communication de l'entreprise, stickers, les réseaux sociaux et sur le soutien financier de la Communauté de Communes du Ternois en marge de ce projet.

- L'entreprise s'engage à adhérer au portail Achetezternois sur une période de 2 ans, **dont 6 mois offert par la Communauté de Communes du Ternois.**

En cas de :

non-respect des obligations ci-dessus, de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de la modification du plan de financement ou du programme des travaux sans autorisation préalable, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet, il sera procédé au reversement partiel ou total des sommes versées.

Date :

**Signature du représentant légal
et cachet de la structure portant le projet
(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)**